



Conseil pour problème avec la gendarmerie...

Par **Auguste**, le **09/12/2008** à **21:38**

Bonjour, dans un premier temps je souhaite m'excuser dans le cas ou je ne m'adresse pas au bon endroit, ce serait gentil de me rediriger .
Mon problème est le suivant :
Au mois de mai/juin dernier, j'ai vendu mon ordinateur portable sur un site internet, et la personne est venu le retirer près de chez moi, cependant le chèque qu'il ma fait était un chèque volé...
Mais , au mois de juillet la BR de Grenoble ma contacté car ils avait retrouver mon PC, j'y suis aller pour identifier les suspects... Mais je n'est pas put récupérer mon PC , après presque six mois, je n'ai pas de nouvelles de l'agent, étant étudiant je n'ai pas les moyen d'acheter un modèle équivalent.
Y a t'il un moyen d'accélérer les choses ou au moins de savoir ou cela en est ?
Merci par avance.

Par **Tisuisse**, le **09/12/2008** à **23:05**

Bonjour,
Oui, vous pouvez savoir, mais pas directement, par l'intermédiaire de votre avocat, où en est la procédure. Pour ce faire, vous déposez une plainte pour escroquerie et vous vous constituez partie civile. Votre avocat vous expliquera tout ça en détail.